

Profil de la situation des collectivités des Premières nations

par Robin Armstrong

La majorité des Indiens inscrits du Canada vivent dans quelque 900 petites collectivités des Premières nations, lesquelles forment un archipel qui s'étend sur 5 000 kilomètres d'un bout à l'autre du territoire canadien. Même si bon nombre de ces collectivités ont bien des points en commun, elles sont loin de former un groupe homogène. Séparées par la distance et se distinguant par leur histoire, leur langue et leur culture, les différentes collectivités ont souvent adopté des modes de vie qui leur sont propres. La presque totalité, cependant, ont en commun un niveau de vie nettement inférieur à celui de la collectivité canadienne moyenne.

Lorsque l'on compare les collectivités des Premières nations entre elles, on constate que les conditions de vie varient sensiblement en fonction de plusieurs facteurs, dont l'emplacement. L'analyse des différences régionales sous l'angle des tendances du bien-être — si de telles tendances existent réellement — pourrait donc mettre en lumière certaines caractéristiques responsables de cette variation dans les conditions de vie. À partir de quatre indicateurs du bien-être (niveau de scolarité, taux d'emploi, revenu et logement), nous examinons dans le présent article l'emplacement des collectivités des Premières nations dont le niveau de bien-être est supérieur, égal ou inférieur à la moyenne. Nous comparons ensuite les conditions de vie de ces collectivités des Premières nations à celles des autres collectivités du Canada.

Près de 1 Indien inscrit sur 4 vit dans une collectivité qui se classe au-dessus de la moyenne

En 1996, environ 23 % des Indiens inscrits vivaient dans une collectivité des Premières nations dont le niveau de bien-être était supérieur à la moyenne. Ces Indiens ont déclaré des revenus et des taux d'emploi plus élevés, des niveaux de scolarité généralement plus élevés et des taux d'occupation des logements moindres que ceux des résidents

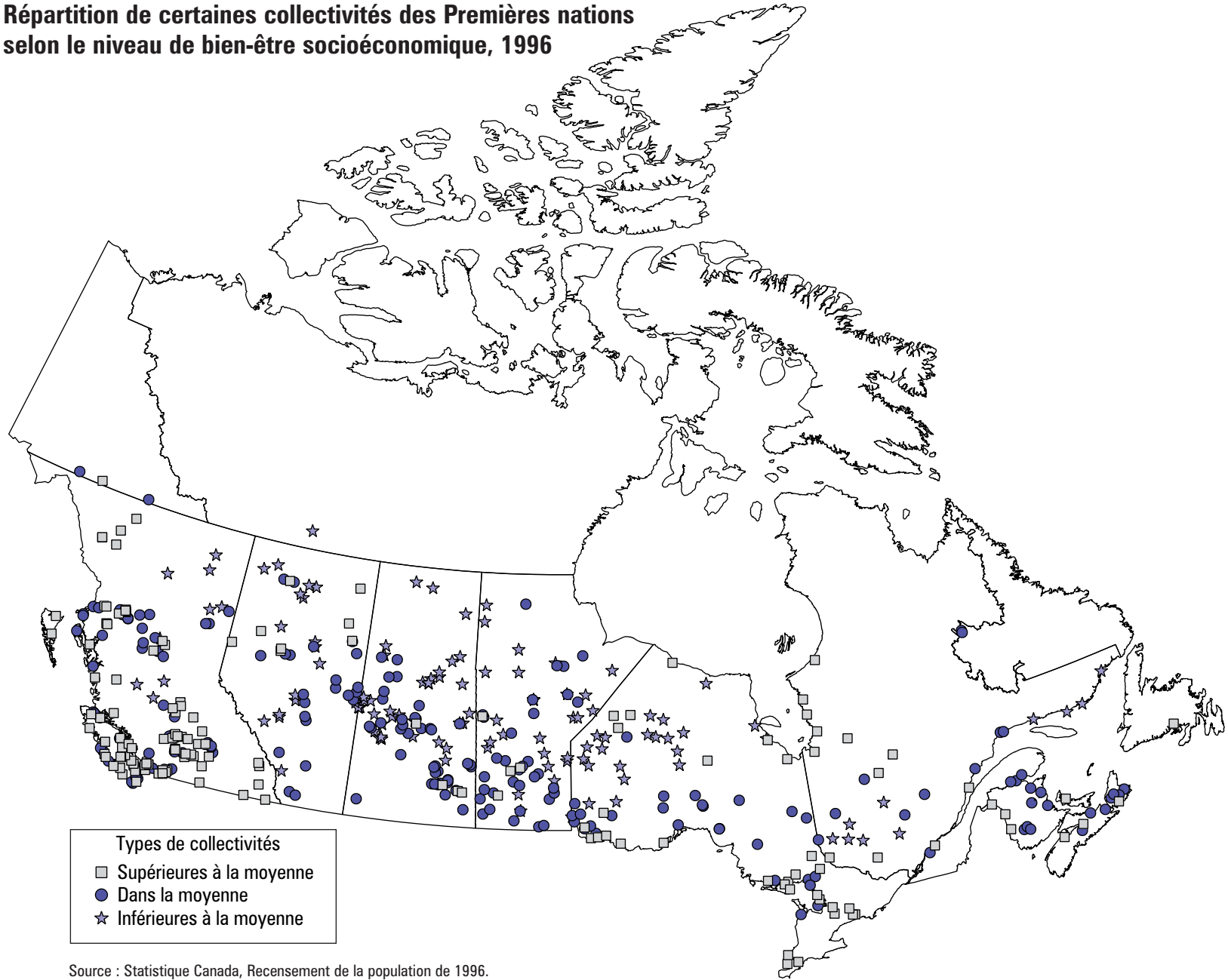
Bien qu'important, l'emplacement n'est ni une garantie ni la seule voie qui mène au bien-être socioéconomique.

des collectivités moyennes et inférieures à la moyenne. La plupart des collectivités supérieures à la moyenne étaient regroupées au Québec, dans le centre et le sud de l'Ontario, ainsi que dans les régions méridionales et côtières de la Colombie-Britannique. On en retrouvait cependant de petites enclaves dans toutes les provinces, certaines étant même situées à proximité de collectivités des Premières nations au niveau de vie nettement inférieur.

Environ 47 % des Indiens inscrits vivaient dans des collectivités où les conditions socioéconomiques étaient moyennes. Ces collectivités, par rapport à celles supérieures à la moyenne, se caractérisaient par un niveau de scolarité inférieur et un taux d'occupation des logements légèrement supérieur, alors que le taux d'emploi et le revenu y étaient nettement inférieurs. Ces collectivités dans la moyenne se retrouvaient principalement dans les Maritimes, le sud du Manitoba et le sud de la Saskatchewan.

La troisième catégorie de collectivités, au sein desquelles vivaient près de 32 % des Indiens inscrits, se caractérisait par

Répartition de certaines collectivités des Premières nations selon le niveau de bien-être socioéconomique, 1996



Les données de la présente étude sont tirées du Recensement de la population de 1996. Les collectivités des Premières nations sont définies comme des subdivisions de recensement (SDR) classées comme des réserves, des établissements, des districts sous administration indienne, des terres réservées ou des villages cris. En 1996, Statistique Canada a recueilli des données auprès de 751 SDR des Premières nations. De ce nombre, les collectivités comptant moins de 65 habitants ont été supprimées — celles-ci représentaient 2,5 % des Indiens inscrits dans les collectivités des Premières nations dénombrées. Il restait donc près de 500 collectivités pour l'analyse. Une analyse typologique a été faite pour déterminer et regrouper les collectivités présentant des caractéristiques similaires : 154 ont été classées supérieures à la moyenne, 218 dans la moyenne et 124, sous la moyenne.

Les quatre variables suivantes ont été utilisées pour mesurer le bien-être socioéconomique :

Niveau de scolarité : Pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année. Un pourcentage élevé indique la proportion de la population qui n'a pas un niveau de scolarité suffisant pour répondre aux exigences de l'économie moderne.

Emploi : Proportion de la population âgée de 20 à 64 ans ayant occupé un emploi durant la semaine précédant le recensement. Cette variable donne une mesure de la prospérité générale de l'économie locale basée sur les salaires, ainsi que du taux de succès de la population à faire partie de la population active rémunérée.

Revenu : Revenu annuel moyen de toute provenance en 1995, dans le cas des particuliers ayant un revenu. Le revenu est utilisé comme valeur substitut du bien-être matériel général d'une population.

Logement : Nombre moyen de personnes par pièce. Plus le nombre est élevé, plus le taux d'occupation des logements l'est aussi. Ne sont pas inclus dans ce calcul les salles de bain, les halls, les vestibules et les pièces utilisées uniquement pour le travail.

Les deux derniers indicateurs fournissent des renseignements supplémentaires utiles pour l'interprétation du niveau de bien-être :

Langue : Indique le pourcentage de la population qui parle une langue autochtone à la maison. Il s'agit d'une valeur substitut pour évaluer le succès de la préservation de la culture traditionnelle. À noter qu'un faible pourcentage n'indique pas nécessairement la perte d'une culture autochtone unique.

Jeunesse : Indique le pourcentage de la population âgée de moins de 18 ans. Ce pourcentage donne en retour des indications sur la fécondité de la population et peut, lorsqu'il est faible, indiquer une migration de sortie de la population hors de la région à l'étude.

des conditions de vie inférieures à la moyenne. Dans ces collectivités, des taux élevés d'occupation des logements allaient de pair avec un faible niveau de scolarité, un faible taux d'emploi et un revenu peu élevé. Ces collectivités de niveau socioéconomique inférieur à la moyenne se retrouvaient principalement dans le centre du Québec, le nord-ouest de l'Ontario, le nord du Manitoba et de la Saskatchewan et l'ensemble de l'Alberta.

Les collectivités situées à proximité de centres urbains étaient plus avantagées que les autres

Les profils géographiques laissent croire que la proximité d'un centre urbain ou d'une région riche en ressources naturelles favorise le développement. Les collectivités ainsi situées peuvent en effet aspirer à un certain niveau de bien-être socioéconomique en exploitant les ressources et en s'intégrant aux marchés du travail urbains. L'emploi n'est pas pour autant une garantie, ni la seule voie qui mène au succès. Certaines collectivités des Premières nations situées à proximité de grandes villes présentent en effet des conditions inférieures à la moyenne tandis que d'autres, plus isolées, affichent des conditions supérieures à la moyenne.

D'autres variables sont également utiles pour expliquer les raisons pour lesquelles certaines collectivités sont plus favorisées que d'autres. En premier lieu, il semble que, dans l'ensemble, les collectivités des Premières nations qui ont adopté le mode de vie de la « majorité » sont plus susceptibles de bénéficier de meilleures conditions socioéconomiques. De fait, dans les collectivités supérieures à la moyenne, la proportion de personnes qui parlaient une langue autochtone au foyer est nettement inférieure à celle observée dans les collectivités qui se situaient sous la moyenne (10 % contre 52 %), ce qui laisse croire qu'on y parlait davantage français ou anglais.

	Collectivités des Premières nations		
	Supérieures à la moyenne	Dans la moyenne	Inférieures à la moyenne
% de la population des Indiens inscrits	23	47	32
% ayant moins d'une 9 ^e année ¹	15	20	44
% occupés ¹	60	42	35
Nombre de personnes par pièce	0,8	0,9	1,3
Revenu annuel moyen	16 000 \$	11 000 \$	10 000 \$
% parlant une langue autochtone au foyer	10	15	52
% âgés de moins de 18 ans	38	43	48

1. En pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Les collectivités supérieures à la moyenne se rapprochaient également davantage de la société en général par l'âge et le niveau de scolarité de leur population (plus âgée et plus instruite).

Il y a toutefois des exceptions au modèle de réussite basé sur l'adaptation à la société en général. Ainsi, dans un petit groupe formé de huit collectivités supérieures à la moyenne (dont sept sont des Cris de la baie James), près de 90 % de la population parlait une langue autochtone à la maison. Des proportions élevées de personnes parlant une langue autochtone à la maison (35 % à 75 %) ont aussi été observées dans six autres collectivités supérieures à la moyenne, dont certaines ont en plus une population très jeune (45 % à 55 % de la population âgée de moins de 18 ans), ce qui les distingue encore davantage de la société en général. Ces exemples laissent croire qu'il existe plusieurs modèles de réussite socioéconomique et que les similitudes entre les collectivités des Premières nations supérieures à la moyenne et les autres Canadiens pourraient être plus superficielles qu'il n'y paraît à première vue.

Les collectivités des Premières nations accusent toujours un retard par rapport aux non-Autochtones du Canada

Il existe toujours de fortes disparités socioéconomiques entre la population des collectivités des Premières nations et les autres Canadiens. En 1996, par exemple, les Indiens inscrits vivant dans les réserves étaient proportion-

nellement plus de deux fois plus nombreux à ne pas avoir terminé leur 9^e année; leur taux d'emploi était en outre 60 % moins élevé et leur revenu moyen correspondait à peine à la moitié du revenu moyen de l'ensemble de la population (25 000 \$ contre 12 000 \$). Les données sur la famille et les conditions de logement révèlent un profil similaire : la proportion de familles monoparentales était deux fois plus élevée parmi les Premières nations (26 % contre 13 %), tandis que la probabilité de surpeuplement des logements y était plus de six fois plus élevée (31 % contre 5 %).

Cependant, les moyennes masquent souvent les différences individuelles. Pour voir comment certaines collectivités des Premières nations se comparaient au reste du pays, nous avons réparti la population non autochtone du Canada en cinq régions de bien-être et nous avons créé un groupe formé des collectivités autochtones les « plus favorisées ». Ce dernier groupe, qui affichait le niveau de bien-être socioéconomique le plus élevé parmi les Premières nations, était composé de 45 collectivités situées principalement dans le sud de l'Ontario et les régions méridionales et côtières

	Collectivités des Premières nations les plus favorisées	Régions non autochtones les moins favorisées
% ayant moins d'une 9 ^e année ¹	12	20
% occupés ¹	58	57
Nombre de personnes par pièce	0,7	0,6
Revenu annuel moyen	18 200 \$	18 900 \$
% parlant une langue autochtone au foyer	2	s.o.
% âgés de moins de 18 ans	36	25

1. En pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

de la Colombie-Britannique. Lorsque l'on comparait les niveaux de scolarité, les taux d'emploi, le logement et le revenu des collectivités autochtones les « plus favorisées » à ceux des cinq régions non autochtones, les résultats obtenus se passaient de commentaires : les collectivités des Premières nations bénéficiant des meilleures conditions socio-économiques ne se comparaient qu'aux régions non autochtones les plus pauvres du Canada.

Hier et aujourd'hui

Même si plusieurs facteurs empêchent l'établissement de comparaisons directes entre 1986 et 1996, la méthodologie utilisée comporte suffisamment de points communs pour permettre une comparaison générale entre les deux périodes. Les résultats indiquent que la répartition des Premières nations en fonction de leur niveau relatif de bien-être socioéconomique n'a pas changé de façon significative durant cette période de 10 ans.

En outre, les profils géographiques de 1996 ressemblaient à ceux de 1986, les conditions de pauvreté persistant principalement dans le nord-ouest de l'Ontario, le nord du Manitoba et le nord de la Saskatchewan, alors qu'elles étaient demeurées relativement bonnes dans le sud et le nord de l'Ontario, le long de la frontière américaine et dans le sud de la Colombie-Britannique. En revanche, les conditions s'étaient quelque peu détériorées dans les régions côtières du nord et du centre de la Colombie-Britannique et dans le centre de l'Alberta, alors qu'elles s'étaient améliorées dans les provinces de l'Atlantique et dans des enclaves isolées du nord des provinces — de la Colombie-Britannique jusqu'au Québec.

Résumé

Le niveau de vie de la grande majorité des collectivités des Premières nations est nettement inférieur à celui de la population non autochtone. De fait, les collectivités des Premières nations même les plus favorisées ne se comparent qu'aux régions non autochtones les moins favorisées du Canada. Il est à noter toutefois qu'il existe de grandes variations entre les collectivités autochtones elles-mêmes, attribuables à plusieurs facteurs géographiques et socioéconomiques. À titre d'exemple, les collectivités des Premières nations situées à proximité d'un centre urbain ou d'une région riche en ressources naturelles semblent bénéficier d'un meilleur niveau socioéconomique et leur situation s'améliore encore davantage lorsque certains facteurs (langue, structure par âge de la population, niveau de scolarité) se comparent à ceux de la majorité non autochtone. À première vue, ces données peuvent porter à croire que l'adoption du mode de vie de la « majorité » pourrait constituer le modèle de réussite socio-économique. Il existe toutefois de nombreuses exceptions à cette observation qui laissent croire que différentes voies

mènent au développement, ce qui rend la situation encore plus complexe qu'elle ne le paraît à première vue.

- Le présent article est une adaptation de « Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations », *Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 1, n° 8 (juin 1999). Adresse Internet : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-006-XIF/19990821-006-XIF.pdf>.



Robin Armstrong est directeur adjoint de la Division des opérations du recensement de Statistique Canada.

La publication

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

7^e étage, immeuble Jean-Talon

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) :

cstsc@statcan.ca

